

Interventions FO ESR en défense des PRAG-PRCE et assimilés (ou « ESAS ») :

- 09/04/24 : [« Temps d'échange » avec la Ministre du 9 avril 2024](#) : FO ESR seul syndicat à rappeler la revendication des PRAG-PRCE sur la prime.
- 17/01/24 : [PRAG-PRCE et assimilés \(ESAS\) : les positions de FO ESR](#).
- 10/01/24 : [PRAG, PRCE et assimilés : Des modifications de statuts en perspective](#) (CR des discussions ouvertes avec le Ministère sur une éventuelle modification des statuts).
- 15/12/23 : [Modifications de l'accès à la classe exceptionnelle : pour les PRAG-PRCE, un recul contesté par FO](#).
- 29/09/23 : entrevue FO ESR avec la ministre (1^e question abordée : les revendications des PRAG-PRCE) : voir le [compte rendu](#).
- 13/09/23 :
[PRAG-PRCE : mobilisation réussie, la ministre doit entendre les revendications !](#)
- 12/09/23 : Déclaration FO au CNESER en présence de la ministre : FO seule organisation syndicale à défendre les revendications des PRAG-PRCE et à évoquer la mobilisation du 11/09 :
[CNESER du 12 septembre 2023 - Déclaration FO en présence de la ministre](#)
- 08/09/23 :
[PRAG-PRCE : la mobilisation paie, amplifions-la encore !](#)
- 07/09/2023 : communiqué de rentrée FO ESR : mobilisation des PRAG-PRCE citée en exemple
[Rentrée 2023 dans l'ESR : une situation explosive](#)
- 12/07/23 :
[PRAG-PRCE : ils ne lâchent pas, ils ont raison ! FO ESR dépose un préavis de grève pour le 11 septembre](#)
- 04/07/23 : Déclaration préalable de FO ESR en CNESER plénier : les revendications des PRAG-PRCE défendues
[CNESER du 4 juillet 2023 - Déclaration préalable](#)
- 21/06/23 : [PRAG-PRCE : le ministère joue la montre, inacceptable !](#)
- 27/05/23 : [Mobilisation des PRAG-PRCE : total soutien de FO ESR !](#)
- 11/05/23 : Déclaration préalable de FO ESR au CSA du MESR : les revendications des PRAG-PRCE rappelées :
[Déclaration préalable de FO ESR : hors de question de « tourner la page » !](#)
- 10/05/23 : Comité de suivi de l'accord rémunérations et carrières. Déclaration FO ESR qui dénonce

le décrochage de la prime des PRAG-PRCE

[Comité de suivi de l'accord rémunérations et carrières du 10 mai 2023 - Déclaration FO ESR](#)

- 03/03/23 – Communiqué FO ESR : [Carrières, salaires, primes, heures complémentaires, travail gratuit ... Les PRAG-PRCE ne sont pas des sous-profs !](#)
- 10/02/23 – Déclaration préalable de FO ESR au CSA (ex-CT) du MESR : FO ESR seule organisation syndicale à dénoncer le décrochage de la prime des PRAG-PRCE
[CSA MESR du 10 février 2023 - Déclaration préalable de FO ESR](#)
- 08/09/22 - Déclaration préalable de FO ESR au CTMESR. FO ESR seule organisation syndicale à dénoncer le décrochage de la prime des PRAG-PRCE.
[CTMESR du 8 septembre - Déclaration FO ESR en présence de la ministre](#)
- 30/08/22 – [Communiqué de rentrée FO ESR](#). FO ESR dénonce le décrochage de la prime des PRAG-PRCE.
- 23/06/2022 – [Entrevue FO ESR avec la ministre](#) : FO ESR consacre toute une partie à la prime des PRAG-PRCE.

Et de plus : FO ESR a combattu avec énergie contre la LPR et le protocole d'accord puis l'accord sur les rémunérations et les carrières (protocole et accord que FO ESR a refusé de signer et qui a été signé par la CFDT, le SNPTES et l'UNSA), qui impliquaient la mise en œuvre de primes différenciées, dont le décrochage de la prime de base des PRAG-PRCE par rapport à celle des enseignants-chercheurs, ce qu'illustrent de nombreux communiqués qui se trouvent sur son site (<https://www.foesr.fr/>).